



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Grand River Raceway			
Date	21 juin 2024	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 25 °C)		Vent	10 km/h Sud-Ouest
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	83
Total des paris mutuels	\$ 247,395			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
John Dorion	Larry Hughes	Scott Ksionzyk

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

La Décision #2714735 a été rendue au nom du conducteur, Todd Ratchford, qui a enfreint la règle 6.02(a) de la CAJO pour avoir manqué à son obligation de conduire le cheval, "Sweet Cheeseus", dans la Course 4.

M. Ratchford s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Examen du deuxième virage pour le #4, "Bettor Be Early", (Gregg), arrivé en 4^e position, qui a heurté un pylône et s'est rendu à l'intérieur d'un autre.

Aucune infraction signalée.

Course 2 – Le #7, “Minotaur”, a été retiré durant la parade préalable à la course par le vétérinaire officiel et inscrit sur la liste à court terme (boiteux).

On a opéré un remboursement totalisant \$ 2,878.

Rien d'autre à signaler.

Le #3, “Mucksail Hanover”, a fait un bris d'allure après le départ.

Il a été inscrit sur la liste des juges et devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Le #3, “Brave Chic”, a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :